

S05LM56/12

321
(19h 1)

A

Equipement en block automatique de la Section Argenteuil-Valenton (ligne Argenteuil-Juvisy)

Lettre S.N.C.F. au M. des T.P.

(s), C.A. 9. 4.41 II V 3°
12. 4.41

Equipement en block automatique de la Section Argenteuil-Valenton (ligne Argenteuil-Juvisy)

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Président
du Conseil d'Administration

C O P I E
PARIS, le 12 avril 1941

342I/52

Région du Nord
Ligne d'Argenteuil à Juvisy

Equipement en block automatique
de la Section
Argenteuil-Valenton

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, en deux exemplaires, le projet relatif à l'équipement en block automatique, de la section Argenteuil-Valenton de la ligne d'Argenteuil à Juvisy.

Ce projet figure au programme spécial d'équipement "§ V - Installations de sécurité (1ère urgence)", avec un crédit d'engagement de 10 millions. La dépense étant évaluée dans le dossier ci-joint à 28 millions, le dépassement sera imputé sur les disponibilités que doit laisser, au titre du même programme, le projet d'équipement en block automatique des sections Mantes-Oissel, et du Poste 68 à la bifurcation de Malaunay (ligne de Paris au Havre) que je vous adresse d'autre part.

La dotation correspondante est prévue au budget d'établissement de l'exercice 1941.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir, après décision, me renvoyer un exemplaire du projet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration

Signé : FOURNIER

9 avril 1941

521

QUESTION V - PROJETS

3°) Equipement en block automatique à signaux lumineux de la section Argenteuil-Valenton de la ligne d'Argenteuil-Juvisy.-

P.V.

M. LE PRESIDENT expose.....

Le projet relatif à la section Argenteuil-Valenton tend à compléter l'équipement de la Grande-Ceinture en block automatique à signaux lumineux, de manière à obtenir le débit maximum permis par cet équipement et à faire disparaître les inconvénients inhérents à la diversité des modes de signalisation actuellement employés.

Ce projet, qui présente un caractère d'urgence, est évalué à 28 M., soit une dépense supérieure de 18 M. au crédit d'engagement inscrit au programme (d'équipement). Le surplus de dotation nécessaire serait prélevé sur le crédit de 65 M. prévu par ailleurs au même programme pour l'équipement de la ligne de Paris-Le Havre.

De ce fait, la dotation disponible, en ce qui concerne ce dernier projet, se trouverait ramenée à 47 M. Aussi, est-il proposé de limiter, pour le moment, le complément d'équipement en block automatique à signaux lumineux de la ligne Paris-Le Havre aux sections nouvelles de Mantes à Oissel et du poste 68 à la bifurcation de Malaunay, tête d'embranchement de la ligne de Dieppe.

M. LE BESNERAIS souligne que ces deux projets représentent la première application de la nouvelle technique unifiée du block automatique à signaux lumineux qui sera étendue à toute la S.N.C.F.

Le Conseil approuve les deux projets

(l'autre projet étant l'établissement du block automatique à signaux lumineux sur les sections de Mantes à Oissel et du Poste 68 à la bifurcation de Malaunay de la ligne de Paris-Le Havre)

.....

M. LE PRESIDENT - Ces projets qui chevauchent l'un sur l'autre, au point de vue financement, concernent l'équipement en block automatique à signaux lumineux :

- l'un de la section Argenteuil-Valenton sur la ligne d'Argenteuil à Juvisy ;

- l'autre des sections de Mantes à Oissel et du Poste 68 à la bifurcation de Malaunay sur la ligne de Paris au Havre.

Le premier a pour objet de compléter l'équipement en block automatique lumineux de la Grande-Ceinture : la section d'Argenteuil à Valenton est, en effet, la seule sur laquelle cet équipement ne soit pas encore réalisé. Il résulte de cette discontinuité, d'une part, un débit inférieur au débit maximum que pourrait permettre d'obtenir un équipement homogène en block automatique lumineux, et, d'autre part, une diversité des modes de signalisation particulièrement fâcheuse sur un parcours suivi par les mécaniciens des différentes Régions.

Le projet figurait au programme spécial d'équipement pour une somme de 10 M. Mais sa mise au point a fait ressortir que cette dotation était insuffisante et a conduit à porter la dépense à 26 M. Etant donné l'importance qu'il présente, il a paru opportun d'en poursuivre la réalisation malgré ce dépassement de crédits, sauf à le compenser par une réduction correspondante de la dépense afférente au projet relatif à la section de Mantes au Havre.

De ce fait, la dotation disponible en ce qui concerne ce second projet se trouve ramenée de 65 M. à 46M. Aussi est-il proposé de limiter, pour le moment, le complément d'équipement en block automatique à signaux lumineux de la ligne Paris-Le Havre aux sections nouvelles de Mantes à Oissel et du poste 68 à la bifurcation de Malaunay, tête d'embranchement de la ligne de Dieppe.....
.....

Les deux projets sont approuvés.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Conseil d'Administration

Séance du 9 avril 1941

V - Projets :

- 3°) Equipement en block automatique à signaux lumineux de la section Argenteuil-Valenton de la ligne d'Argenteuil à Juvisy.

2/2/41

du 9 Avril 1941

LZ
V.719

(Question N° 3)

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Paris, le 5 Avril 1941.

NOTE

pour Messieurs les Membres du Conseil d'Administration

au sujet de

l'équipement en block automatique lumineux

de la section Argenteuil-Valenton

de la ligne d'Argenteuil à Juvisy

La section Argenteuil-Valenton, de la ligne de Grande Ceinture d'Argenteuil-Juvisy, est actuellement équipée en block automatique par signaux mécaniques (sémaphores annoncés par palettes Sem).

Or, la présence sur cette section de nombreuses bifurcations et gares, protégées par signaux carrés, a nécessité l'incorporation de ces signaux dans la signalisation de cantonnement, d'où une alternance presque continuelle de cantons protégés par sémaphores et de cantons protégés par signaux carrés.

Il en résulte, avec un déséquilibre des sections de block, une limitation du débit et une hétérogénéité fâcheuse, notamment pour les mécaniciens des autres Régions appelés fréquemment à circuler sur cette ligne, alors qu'il serait indispensable, en raison du trafic chargé et du profil accidenté, de disposer d'aménagements assurant l'écoulement rapide et sûr des circulations.

Pour remédier à cette situation, il est envisagé de substituer, sur la section Argenteuil-Valenton, le block automatique lumineux au block automatique mécanique existant, afin de porter le débit de la ligne au maximum compatible avec la vitesse des trains, et de compléter ainsi l'équipement total en signalisation lumineuse de l'ancienne ligne de Grande Ceinture.

Les dispositions projetées comportent :

- a) l'installation de panneaux lumineux sur les voies principales avec suppression corrélative des signaux mécaniques actuels et des tableaux lumineux de rappel de ralentissement;
- b) l'installation de l'enclenchement de transit aux bifurcations et zones de cabines enclenchées ;
- c) l'éclairage permanent des panneaux lumineux, dont l'alimentation sera assurée dans les sections extrêmes (pour tenir compte de la proximité de lignes actuellement électrifiées) par du courant alternatif permanent à provenir des Régions de l'Ouest et du Sud-Ouest.

La dépense à engager pour la réalisation de ce projet qui figure au programme spécial d'équipement est évaluée à 28 M, savoir :

- 10 M mentionnés explicitement au dit programme,
- 18 M à prélever, au même programme, sur les disponibilités (30 M) laissées par l'équipement en block automatique Mantes-Le Havre dont le projet, soumis par ailleurs à l'approbation du Conseil d'Administration, ne comportera que l'équipement de la section Mantes-Malaunay.

Une dotation de 4 M est prévue au budget de 1941
pour commencer les travaux.

Il est demandé à M.M. les Membres du Conseil d'Adminis-
tration de bien vouloir approuver le présent projet.

Le Directeur du Service central
des Installations Fixes,

ABonne